

Une publication intéressante : les 16-24 ans : [1ère partie]

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **51 (1963)**

Heft 34

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-270432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FEMMES SUISSSES

ET LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Fondatrice: ÉMILIE GOURD

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Paraît le troisième samedi du mois

19 octobre 1963 - N° 34

51^e année

AIDEZ-LES
VOUS AUSSI



NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

Une publication intéressante

Les 16 - 24 ans

Une enquête de l'Institut français de l'opinion publique, effectuée à la demande du Bureau européen de la jeunesse et de l'enfance, avec l'appui du Conseil de l'Europe, et commentée par Jacques Duquesne.

Voilà une enquête qui vient à son heure pour combattre le mythe trop répandu d'une jeunesse en pleine opposition à la société des adultes, insatisfaite, révoltée même. Elle a porté sur plus de 1500 jeunes Français qui ont été interrogés par un grand nombre d'enquêteurs et choisis pour obtenir un échantillon de la population totale, représentatif à la fois des divers milieux sociaux et des diverses régions. L'objet de l'enquête est de faire mieux connaître la nouvelle génération, ses sentiments et ses aspirations dans tous les domaines.

Moins de romantisme et plus de bon sens

A la lecture des chapitres de cet ouvrage : école, vie professionnelle, échelle des valeurs, idéal et attitude religieuse, etc., bien des surprises nous attendent. Malgré leur « blue jeans » et leurs cheveux au vent, les jeunes recherchent avant tout la sécurité, dans la profession comme dans le mariage (la majorité, s'ils désirent se marier, ne comptent guère sur l'amour pour faire marcher le mariage : de l'argent et les goûts communs viennent avant !). La politique, la religion sont nettes-

Rédact. responsable :
Mme H. Nicod-Robert
Le Lendard
La Conversion (Vd)
Tél. (021) 23 23 09

Administration :
et vente au numéro:
Mme Lechner-Wibbli
19, av. L.-Aubert
Genève
Tél. (022) 36 56 76

Publicité :
Annonces Suisses S.A.
1, rue du Vieux-Billard
Genève

Abonnement : (1 an)
Suisse Fr. 7,-
Etranger Fr. 7,75
y compris
les numéros spéciaux

Chèques post. I. 11791

A PROPOS DE NOTRE ENQUÊTE...

DE L'AIR... DE L'AIR!...

Le mois passé, nous demandions à nos lectrices de répondre à ce questionnaire :

1. *Trouvez-vous que la Suisse, pour être en accord avec les statuts du Conseil de l'Europe, dont elle fait partie, se doit d'introduire dans le plus bref délai le suffrage féminin dans notre pays ?*

2. *Si oui, trouvez-vous qu'il serait indiqué de présenter une demande aux autres pays membres du Conseil de l'Europe afin qu'ils fassent pression sur la Suisse pour qu'elle se mette rapidement en accord avec les statuts dudit Conseil, en particulier en ce qui concerne l'introduction, en Suisse, du suffrage féminin.*

Elles ont été 308 à nous retourner ce questionnaire. Bien entendu, toutes ont répondu un grand « oui » à la première question. L'intérêt, pour nous, résidait surtout dans l'examen des réponses à la deuxième question. Dans quelle proportion nos lectrices seraient-elles favorables à une intervention auprès des pays membres du Conseil de l'Europe ? Cette proportion serait-elle la même que celle qui, au sein du comité central du Suffrage féminin, fit pencher la balance en faveur d'une non intervention ?

En fait, plus du double de nos lectrices se sont montrées favorables à la démarche mentionnée ! Nous verrons ci-dessous pourquoi cela ne nous semble pas étonnant. Pour l'instant, considérons les résultats de notre enquête ; nous avons compté :

203 OUI
105 NON
14 OUI et NON.

Ces dernières appuient leur réponse en précisant qu'elles sont, en principe, contre une démarche auprès des pays étrangers, mais que, dans certaines circonstances (si le suffrage féminin devait trop tarder à être introduit en Suisse) il serait nécessaire d'en arriver là.

Les lectrices qui ont répondu « oui » à la deuxième question n'ont pas souvent éprouvé le besoin de donner les raisons de leur opinion. Quelques-unes, pourtant, l'ont fait. Mme M. R., de Neuchâtel, par exemple :

Cette démarche est-elle souhaitable ? Certainement, s'il le faut. Il est très regrettable de devoir recourir à des nations étrangères pour exercer et faire pression sur nos autorités. Ce qui est plus

outrageant encore, ce serait l'acceptation de sa signature sans autre et au mépris de ses obligations face aux statuts du Conseil de l'Europe.

Mlle M. B., à Aigle :

Tout bien réfléchi, « oui » aux deux questions. C'est un peu gênant et humiliant d'avoir l'air de faire appel au Père Fouettard mais, en définitive, pourquoi pas ? Il y a des adultes comme il y a des enfants sensibles seulement aux arguments frappants !

Je crois que les Suisses, imbus de leur « Y'en a point comme nous » ont une sacro-sainte horreur — même les plus libéraux d'entre eux — de toute « ingérence » de l'étranger, fût-elle justifiée. C'est pourquoi je réponds résolument « non » à la seconde question.

Mme Ph. G., de Genève :

Autant je réponds « oui » avec enthousiasme à la première partie, autant mon « non » est catégo-

Les temples d'ABOU SIMBEL seront sauvés



La barrage d'Assouan condamnerait à disparaître sous les eaux des œuvres artistiques d'une valeur inestimable, parmi lesquelles les deux temples d'Abou Simbel, creusés (aux environs de 1285 av. J.-C.) dans le grès rougeâtre de la rive. Ils seront découpés et reconstruits à un niveau plus élevé. Coût des travaux : 36 millions de dollars. (Cliché obligamment prêté par « Le Monde arabe »)

Mme S. T., à Lausanne :

On a l'impression de piétiner, en Suisse. Il faut faire quelque chose. Si cette démarche a quelque chance d'obtenir un résultat positif, je pense qu'il ne faut pas hésiter à l'accomplir.

Un plus grand nombre de lectrices ont estimé nécessaire de justifier ou d'expliquer leur prise de position contre la démarche proposée. Donnons quelques extraits de leur lettres. Mme M. C., de Pully, nous écrit :

rique quant à la seconde. Une démarche de notre part, auprès des membres du Conseil de l'Europe me paraît déplacée et malheureuse : elle montrerait que nous autres femmes avons encore bien à apprendre dans le domaine politique et sur le plan psychologique !

De même, une intervention éventuelle, suite à notre demande, des pays membres du Conseil auprès de la Suisse pour « faire pression » trait certainement à fin contraire. Evitons de faire des erreurs aussi monumentales si nous voulons garder l'espoir d'arriver un jour à la situation d'équité que nous souhaitons toutes !

Quant à Mme B. M., de Vevey, voici de larges extraits de sa longue lettre :

J'ai assisté dès le début des réunions du Conseil de l'Europe à toutes les assemblées consultatives et pendant douze ans, je fus la seule présence suisse à Strasbourg. Bien avant qu'une décision soit prise à Berne, j'ai demandé (dans ce même but commun que nous défendons) au chef des Relations extérieures du Conseil de l'Europe, s'il pouvait, personnellement ou par la voie d'autres pays membres, faire pression sur le gouvernement suisse afin que le droit de vote soit accordé aux femmes. Je ne peux citer les récits des pourparlers et les avis de droits, mais le résultat est que ni le Conseil de l'Europe ni aucun pays membre dudit Conseil ne peuvent et ne veulent s'immiscer dans les affaires intérieures d'un autre pays membre.

On nous répondrait, en cas d'une démarche, par une fin de non-recevoir ; plus encore, en connaissance de cause, je crains que ce geste nous ridiculise. Et c'est compter sans la susceptibilité des autorités de notre pays — on obtiendrait l'effet contraire.

ment à l'arrière-plan de leur préoccupations. La jeunesse, dans son ensemble et des deux sexes, préfère jouir en paix de la prospérité et des avantages qu'elle leur apporte.

Voyons de plus près le chapitre consacré à la vie professionnelle : pour l'ensemble du pays, deux jeunes Français sur trois exercent un métier, le dernier tiers se composant d'étudiants ou d'élèves ou encore d'adolescents sans profession. Dans la mesure où l'enquête peut s'appliquer à la jeunesse suisse, une chose frappe dès l'abord : le rôle très grand que joue l'inégalité scolaire. Elle est un facteur de fixation, elle empêche les jeunes issus de milieux moins favorisés, agriculteurs et ouvriers, de changer de milieu, de classe. Deux fils d'agriculteurs sur trois sont agriculteurs, deux fils d'ouvriers sur trois restent ouvriers.

(Suite en page 5)

SOMMAIRE

- Page 2: Etiquettes informatives suédoises. Un succès pour les Genevoises.
- Page 3: Elections au Conseil des Etats. Pourquoi et comment voterons-nous ?
- Page 4: La paille dans l'œil des autres. La femme et l'Eglise.
- Page 5: La fleuriste.
- Page 6: Suite du fabuleux voyage en Turquie.

(Suite en page 6)

Mme Maillot de clame
consacrée uniquement à la mode féminine, masculine et enfantine

Ben Guire
34, Marché NOUVEAUTÉS Tél. 25 62 00